

*Initiatives ministérielles*

**M. le vice-président:** Les motions n<sup>os</sup> 3 et 10 feront l'objet de votes distincts. L'adoption de la motion n<sup>o</sup> 8(A) rend inutile la mise aux voix de la motion n<sup>o</sup> 9. La rejet de la motion n<sup>o</sup> 8 entraînera la mise aux voix de la motion n<sup>o</sup> 9.

Le premier vote porte sur la motion n<sup>o</sup> 3. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** A mon avis, les non l'emportent.

**M. le vice-président:** La motion est rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n<sup>o</sup> 10. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** Oui.

(La motion est adoptée.)

**M. le vice-président:** Le vote suivant porte sur la motion n<sup>o</sup> 8(A). Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

**M. le vice-président:** Vu le résultat du vote concernant la motion n<sup>o</sup> 8(A), il est inutile de voter sur la motion n<sup>o</sup> 9.

[Français]

Sur un rappel au Règlement, l'honorable secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie) (M<sup>me</sup> Duplessis) a la parole.

**Mme Duplessis:** Monsieur le Président, du côté du gouvernement, nous ne sommes pas en faveur de la motion n<sup>o</sup> 9. Même si elle ne vient pas aux voix, la motion n<sup>o</sup> 9, telle que présentée, n'est pas acceptable au gouvernement.

**M. le vice-président:** De toute façon, elle n'est pas proposée à la Chambre.

• (1300)

[Traduction]

Les motions n<sup>os</sup> 6 et 7 seront débattues ensemble, mais feront l'objet de votes distincts.

**L'hon. Alan Redway** (au nom du ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie) propose:

Motion n<sup>o</sup> 6

Qu'on modifie le projet de loi C-16, dans la version française, à l'article 19, en remplaçant les lignes 20 et 21, page 7, par ce qui suit:

«présidence du comité à l'un des membres de celui-ci.»

**M. le vice-président:** Y a-t-il consentement unanime pour permettre à M. Manley de proposer la motion au nom de M. Pagtakhan?

**Des voix:** D'accord.

**M. John Manley** (au nom de M. Pagtakhan) propose:

Motion n<sup>o</sup> 7

Qu'on modifie le projet de loi C-16, à l'article 22, en retranchant la ligne 5, page 8, et en la remplaçant par ce qui suit:

«lieu fixé par le ministre. Il se réunit aussi, au moins une fois par année, aux temps et lieu fixés par la présidence, pour examiner les activités de l'Agence par rapport à l'ensemble du mandat de celle-ci.»

—Monsieur le Président, je voudrais remercier la Chambre de sa collaboration pour me permettre de présenter cette motion au nom du député de Winnipeg-Nord qui n'a pas pu revenir à Ottawa pour le débat d'aujourd'hui.

La motion vise à créer un comité indépendant qui se réunira au moins une fois par année pour discuter de questions importantes concernant le fonctionnement de l'Agence. Il est dommage que le comité, bien que créé pour de bonnes raisons, soit destiné à se réunir uniquement à la demande du ministre chaque fois que ce dernier le jugera bon. La motion veut faire en sorte que le comité se réunisse au moins une fois par année.

La motion me donne en outre l'occasion de faire quelques brèves observations à propos de l'Agence et d'exprimer l'inquiétude que nous inspire le fait qu'il a fallu si longtemps pour en arriver au point où l'Agence va enfin naître. Nous entendons si souvent parler des préoccupations du gouvernement à l'égard des questions financières et des déficits, que nous nous demandons parfois si toute sa politique n'est pas animée par la crainte du déficit. Nous discutons en l'occurrence d'un projet d'organisme très valable qui, une fois créé, va rationaliser certaines activités de l'État. Malgré certains des frais initiaux de démarrage, il lui permettra peut-être de faire